



Bon Anniversaire !
Cette année Eau et Rivière de Bretagne fête ses 40 ans, et Bretagne Vivante ses 50 ans.

Prévention des déchets :
Mesure phare du Grenelle de l'environnement, pour les déchets : la mise en place du principe pollueur-payeur grâce à une taxe. L'ADEME devrait percevoir le produit de cette taxe et le redistribuer vers les actions de prévention dès 2010. En attendant, elle a reçu 30 millions d'€ en faveur de la prévention des déchets pour 2009. Un budget significatif, qui permettra de soutenir fortement les collectivités « bons élèves » de la prévention.
Ce n'est donc pas le moment de se plaindre de l'augmentation du coût des déchets, mais au contraire de se féliciter de ces incitations à la réduction.
Il est donc largement temps d'agir, de consacrer à la prévention des moyens adaptés et d'associer à cette dynamique l'ensemble des acteurs du territoire.

G.V.

Bonne année !

Le Conseil d'Administration vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Que souhaiter pour cette année qui démarre, à l'échelle du Pays de Fougères ?

Bien sûr le dynamisme économique, mais pas n'importe lequel. Plutôt qu'une urbanisation galopante et une artificialisation des surfaces, au service du transport routier, il est temps de s'engager aujourd'hui, y compris à l'échelle de notre territoire, vers une croissance verte. Pas de recette miracle pour y parvenir, mais une dynamique commune qui s'exprime par des choix d'avenir : réorganisation de la filière *bâtiment* vers le durable, notamment par le développement de formations adaptées, soutien aux services et productions (notamment agricoles) de proximité, sous réserve de respect de l'environnement, promotion des activités de réparation, amélioration des activités existantes, vers moins de pollution...

Mais aussi valorisation de notre patrimoine naturel. Le SCOT de notre territoire s'est fait retoqué l'été dernier par les services de l'Etat pour sa trop faible prise en compte des enjeux environnementaux. Une rapide étude (portant quasi exclusivement sur le bocage et le réseau hydrographique) a été conduite pour répondre aux attentes de la préfecture. Mais beaucoup reste à faire pour mieux connaître, et protéger, les richesses naturelles de notre territoire. S'intéresser aujourd'hui à ces richesses, c'est garantir pour demain un Pays de Fougères vivant, robuste et désirable !

G.V.

S'ALIMENTER MALIN !

Où comment trouver des alternatives A NOTRE ALIMENTATION à la fois simples, saines, originales, économiques, riches de partages et de liens sociaux ?

La Passiflore en partenariat avec le Centre Social et Biolune propose 5 soirées « alimentation », organisées chacune en trois temps : 1. Présentation théorique du thème 2. Présentation concrète des produits. 3. Présentation de recettes et dégustation !

La première soirée du 4 décembre avait pour thème les légumes oubliés. « *La dégustation de la soupe de décembre, la purée de panais, la salade de rutabagas-épinards, et le cake au potimarron-noix de coco a permis à tous d'apprécier cette cuisine saine et économique* » (Ouest France)

La trentaine de participants sont sortis enchantés, et se presque tous réinscrits pour la soirée du 13 janvier

qui aura pour thème les **céréales**. Pour les soirées de février et de mars nous proposons les légumineuses et les alternatives au lait de vache. Enfin, un repas complet sera préparé pour la dernière soirée en avril.

Céline animatrice au Centre Social assure l'organisation et la partie théorique, Corine de Biolune fournit les denrées et présente les produits, et des volontaires ont préparé et expliquent les recettes. La participation se fait sur inscription au Centre Social et à Biolune.

Une action simple à mettre en place et riche d'échanges montrant que l'on peut avoir une alimentation saine car bio sans se ruiner, s'alimenter malin !

Marcel Goudal

Brèves

Compostage !

La commune de Le Loroux a organisé une soirée de sensibilisation au compostage, dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets. 5 personnes sont intéressées pour suivre la formation de guide-composteur.

Collèges !

Le 26 novembre, le collège public de St-Brice en Coglès a accueilli la Passiflore pour sensibiliser trois classes de 6ème à la prévention des déchets. 9 bénévoles ont assuré la réussite de cette matinée d'animation.

Commerçants et artisans !

54 commerçants et artisans du Coglais se sont inscrits dans le projet « + de d'idées, - de déchets ». Ils vont recevoir un diagnostic prévention des déchets et pourront choisir d'appliquer des gestes pour produire moins de déchets. Une première en France, portée par Coglais Communauté, avec de nombreux partenaires.



Collège (bis) !

Le 28 novembre dernier, la Passiflore est intervenue auprès des 6ème et 5ème du Collège privé de Saint-Brice, pour une heure par classe de sensibilisation à la prévention des déchets.

Consensus !

L'assemblée de Louvigné Communauté a voté à l'unanimité le soutien à l'action « Aux Gestes Citoyens », un projet mutlipartenarial qui permettra d'ici juin 2009 de sensibiliser les classes de CM1 et CM2 du territoire aux enjeux du développement durable.

Coglais

Dans le cadre du projet « + d'idées, - de déchets », nous avons travaillé avec l'Association du Coglais. Un partenariat très sympathique vers un objectif commun !

Centre Social de Fougères

Depuis quelques années, les liens entre le Centre Social et la Passiflore se sont noués autour de plusieurs projets : réduction des déchets, sensibilisation des scolaires, alimentation... Un petit coup de chapeau à cette structure, qui défend avec brio l'éducation populaire à l'environnement.

Broyage & Compostage

Jardinons au Naturel !

A l'automne, deux rendez-vous ont été organisés, l'un à la Taupinais à Rennes, l'autre à la maison du Coglais à St Etienne. Le but de ces rencontres : partager les expériences pour valoriser les déchets sur place en les transformant en compost ou paillage et réduire ainsi les déplacements et l'encombrement des déchetteries ...

La Taupinais

Une soixantaine de personnes dans cet agréable centre d'éducation à l'environnement très bien équipé et un bon accueil par un beau samedi matin d'automne.

Deux ateliers : compostage collectif et broyage de végétaux

Broyage Trois associations ont fait part de leur expérience d'achat de broyeurs utilisés par des particuliers adhérents. Les démarches ont été collectives ; de la réflexion jusqu'à l'achat en passant par plusieurs réunions établies parfois sur une année. Les utilisateurs sont en moyenne de 15 à 20 par broyeur. Il s'agit de broyeurs thermiques dont le coût est de 1200/1300€. Il faut être attentif aux modèles proposés dont les qualités ne sont pas égales. Ils ont les inconvénients d'être plus ou moins bruyants selon les modèles (plus de 110db pour certains) et peu facile à transporter par leur poids et leur encombrement cependant, une voiture, selon sa conception (ex : Kangoo) et une seule personne peuvent suffire. Le financement est subventionné en partie par Rennes Métropole et en partie par les communes sans toutefois couvrir la totalité de l'achat. Le coût pour les utilisateurs est de 15/20€ pour l'année plus l'adhésion à l'association.

Ces trois associations sont situées sur Pacé, Vern, Le Rheu, les acquisitions remontant à moins d'un an, le recul est insuffisant pour faire un bilan mais il apparaît qu'une association déjà bien établie type multi services avec des moyens (personnes, finances, matériels, locaux) est préférable à une création spécifique qui fait reposer les contraintes sur une ou deux personnes : comptabilité, réception des appels, stockage, entretien ... Une information avec démonstration voire un accompagnement s'avèrent absolument nécessaire pour une bonne utilisation du matériel mais aussi pour la taille et l'utilisation des végétaux broyés.

Cette démarche a l'avantage de créer du lien social entre des personnes de divers milieux qui parfois ne se connaissaient pas et/ou de rassembler des énergies pour un intérêt collectif. Un site internet d'info, notamment sur le matériel pourrait être créé.

La commune de Chevaigné utilise un modèle de grosse capacité tracté derrière un véhicule pour broyer, gratuitement, les végétaux des particuliers qui le souhaitent. Celui-ci est exclusivement manipulé par un employé communal.

A Martigné-Ferchaud des démonstrations publiques de broyeurs, pour des achats groupés, ont été organisées conjointement par une vingtaine d'habitants, le Smictom et la Mairie.



Compostage Gros travail de Rennes Métropole sur ce thème : 15000 composteurs individuels vendus, 76 sites de composteurs collectifs, 7 broyeurs associatifs cependant, 50 % des habitants ne semblent pas encore connaître le compostage.

Les objectifs : entretenir la dynamique, affiner la formation, favoriser des échanges entre sites.

La Maison du Coglais

Une trentaine de personnes avec une information complète conjointement organisée par Le Coglais, le Sictom du Pays de Fougères et Familles Actives. Là aussi beau temps et bel équipement.

- Plantations, taille avec l'utilisation des bons outils et des protections pour la sécurité des personnes, protection de la faune et de la flore.

- Démonstration par le vendeur d'un broyeur électrique acheté par le Sictom pour St Brice et le Canton. Ce broyeur (529€) est peu bruyant, transportable dans une voiture mais une petite remorque semble plus appropriée. Il faut le raccorder sur le secteur mais vu son utilisation ce n'est pas un inconvénient majeur. Sa capacité est bonne ; végétaux jusqu'à 40 mm de diamètre. La gestion de ce broyeur par la Maison du Coglais facilitera son utilisation. Les utilisateurs signeront une convention avec cette structure et il leur en coûtera 5€/jour plus l'adhésion à l'association de 8,50€, ils devront aussi assister à une démonstration obligatoire.

- Utilisation sur place des végétaux broyés.
- Une explication sur la démarche menée tout au long de l'année avec des habitants de St Brice complète cette information, elle pourrait être reproduite sur d'autres sites notamment, sur le quartier « Montaubert, St Sulpice, Ril-lé » de Fougères ... à voir avec le nouveau conseil de ce quartier.

Sur le Pays de Fougères, dans une démarche qui va dans le même sens, la commune de Laignelet a aussi acheté un broyeur. Tous ces exemples ne sont pas exhaustifs ... à suivre.

Maurice Gueroult

L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la THT Cotentin Maine devait avoir lieu cet été. Elle a été reportée et est annoncée fin 2008 début 2009. Formalité de procédure dans la "concertation", en ce moment auprès des élus, **elle n'a pas pour but de remettre en cause le projet sur le fond mais de l'adapter aux desideratas ou aux exigences locales des propriétaires, des élus.** L'occasion sera trop belle néanmoins de faire valoir nos arguments avec les populations et les élus impactés par le fuseau de la THT. A ce jour, il est utile d'avoir à l'esprit les avancées, les brèches entr'ouvertes car contrairement à la rumeur trop souvent fataliste, elles ont plus nombreuses qu'il n'y paraît. Il faut aussi tenir compte des pressions politiques, fortes incontestablement, en faveur de l'EPR et de la THT.

La coordination des élus comptabilise 34 arrêtés municipaux contre les travaux liés à la THT sur les 64 communes impactées. **Trois maires sur 5 concernés directement en Ille et Vilaine ont pris des arrêtés municipaux.** Mais 2 les ont retirés suite à une plainte de RTE et de la mise en demeure du Préfet. Pour autant, ces maires n'ont pas dit leur dernier mot ! Les premiers maires en Mayenne, 7 à ce jour, ont pris des arrêtés municipaux. La Manche totalise 24 arrêtés.

Le Parlement européen a pris une résolution le 4 septembre 2008 demandant la révision des normes d'exposition aux CEM et la modification des recommandations de 1999 en vigueur adoptées par le Conseil européen (en résumé, cela reviendrait à modifier les normes en vigueur en France) Très bientôt, nous en saurons plus.

Le Sénateur Raoul du Maine et Loire est chargé d'une mission parlementaire sur les THT pour le compte de l'Office parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques Ceci fait suite à la réaction de Mme Bachelot ministre de la Santé après la publication des premières tendances de l'enquête Vivre avec une THT ? initiée par la CISTopTHT et dont les résultats sont attendus prochainement

Mme la Secrétaire d'Etat Kociusko Morizet en visite à St Lô le 27 sept pour déposer un chèque de 420 M € soit le double du coût initial annoncé propose le rachat "possible" des maisons à moins de 100 M de la TH. Préjudice visuel, patrimonial ou/et principe de précaution sanitaire, encore un effort Mme NKM pour des couloirs de ligne THT qui limitent rigoureusement les risques des CEM ! Toujours est-il que la venue de Mme NKM a provoqué le boycott d'une réunion destinée aux seuls Manchais et très encadrée, par tous ceux, élus, associations qui veulent se faire entendre sérieusement par le MEEDDAT et Mr Borloo.

COMMISSION ENERGIE de la Passiflore : les réunions bi-mensuelles du 2^{ème} mercredi des mois impairs sont suspendues. Elles ne seront désormais programmées que ponctuellement en fonction de l'actualité ! Pour cela, les invitations se feront par mail .

Le député Favennec, Nord-Mayenne, connu pour ses positions pour l'enfouissement de la ligne THT, envisagerait de déposer un amendement pour une distance protection de ...500 m !! (2 X 250 m c'est déjà une bonne direction). Mr Méhaignerie, député maire de Vitré, président de Vitré communauté, s'affichant comme le défenseur des intérêts des riverains potentiels face à RTE, leur propose les services d'un avocat sans compter les services d'un chargé de mission THT + LGV. **Mais compenser financièrement un préjudice, ce n'est pas protéger et soustraire les personnes des risques des CEM !** Nombre d'associations et d'élus en France sont confrontés aux mêmes problèmes liés aux lignes THT en projet ou en fonction. Leur ténacité oblige RTE soit à modifier soit à renoncer à ses projets. Déplacement de ligne THT à Louvres Val d'Oise, arrêt des projets RTE dans le Quercy, dans le Verdon, en Espagne : annulation du projet THT en Aragon, modification du projet THT franco espagnol et recul de RTE chez les Catalans... Désormais la question des THT liées ou non à la réalisation des EPR est abordée au plus haut niveau du gouvernement et de l'Etat et aussi, au niveau européen.



La CISTopTHT prépare un colloque sur les THT et leurs conséquences et sur la nécessité de légiférer selon le principe de précaution.

Force est de constater que les élus, associations, habitants résidents et agriculteurs, bousculent l'ordre des choses soi disant établi de la procédure et de la construction de la THT Cotentin Maine.

Les prises d'arrêtés municipaux pèsent lourd actuellement : c'est une certitude. Le gouvernement de Mr Fillon, le ministère du Meeddat, RTE, les parlementaires les préfetures sont obligés de tenir compte des arguments, de la ténacité des réfractaires et opposants à la THT Cotentin Maine. **Les THT doivent avoir un statut juridique et réglementaire qui protège au mieux les riverains, les entreprises, les élevages AVANT toute nouvelle réalisation**

Comme nous l'avons transmis à Mme NKM samedi 27 sept à St Lô : « Madame, il n'est plus possible de tergiverser, **il faut maintenant suspendre e projet**, prendre en compte les travaux parlementaires et le temps nécessaire pour adopter au préalable une législation de protection en faveur des riverains et des élevages agricoles. Elle ne servirait à rien après la construction de la ligne ! C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, en attente de résultats d'études scientifiques sérieuses, notre coordination exige un moratoire. »

André Robinard - 30 septembre 2008
Ille et Vilaine sous Tension / membre de la Coordination Interrégionale STOP THT, Mairie, 53380 St Hilaire du Maine.

Toutes infos : <http://www.stop-tht.org/>

La Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Pontmain s'est réunie le 17 octobre dernier. La Passiflore participe à cette réunion annuelle. D'ailleurs nous sommes en partie à l'origine de la création de cette CLIS. Voici un résumé de cette réunion à laquelle participait Joseph Beaulieu.

Trois collègues sont représentés: administration, élus et associations. Mayenne-Nature-Environnement et La Passiflore sont les représentants des associations. Au cours de l'exposé de l'exercice de l'activité par l'exploitant, les réactions s'expriment surtout par les associations.

M.N.E. déplore l'importance des plastiques dans les O.M., qui pose problème, et note qu'en France ils sont très peu recyclés.

J'y ai évoqué plusieurs problèmes : référence des mesures de dioxines douteuses sur les lichens, présence de plomb et autres métaux lourds dans les mâchefers qui sont utilisés dans différents remblais, existence des anciens mâchefers enterrés près de la rivière de la Bignette qui limite les deux départements (53 et 35), performance énergétique améliorable par

une turbine à vapeur qui avait été envisagée mais pas réalisée, vente de la vapeur à la laiterie indexée sur les cours du fioul lourd, avec une conclusion finale très peu appréciée par le conseiller général ("on mutualise les coûts et on privatise les bénéfices".)

Suite à mes propos et aux silences des autres participants, le sous-préfet déclare l'ordre du jour épuisé et nous renvoie à d'autres possibilités de débats:

"Mr Beaulieu, vous avez l'air de savoir beaucoup de choses, c'est un débat très intéressant mais vous aurez l'occasion d'en rediscuter dans d'autres commissions ou autres circonstances, la séance est close !! "

Après 1 h 50 de réunion, une visite de l'usine est proposée aux 12 présents: seules 3 personnes participent: moi-même encadré par l'ingénieur de l'industrie et des mines et le directeur de l'usine!

Prochainement nous vous proposerons un exposé technique plus précis de l'activité de l'usine d'incinération de Pontmain alimentée entre autres par les ordures ménagères du SICTOM de Louvigné du Désert.

Joseph Beaulieu

Concours - Photo

Fougères - La Nature dans l'Objectif

Entre janvier et mai 2009, un concours-photo sur la nature est organisé à Fougères. Véronique, Karine, Chloé et Elodie, quatre étudiantes en BTS au lycée Edmond Michelet organise ce concours, en partenariat avec la Passiflore.

Il s'agit en fait d'un double concours: enfant (jusqu'à 16 ans) et adultes. Chaque personne peut envoyer trois photos soit au format numérique, à l'adresse nature.fougères@laposte.net, soit au format 10*13, dans des urnes disposées dans les magasins de Fougères.

Les photos seront récompensées dans trois catégories: esthétique, originalité, emblématique (au sens naturaliste).

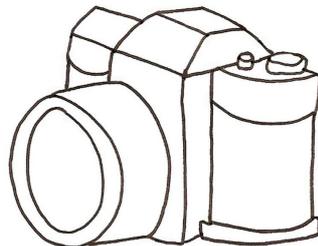
Après, c'est à chacun de choisir un sujet digne d'être photographié: faune, flore, paysage... la seule contrainte: la photo doit être prise (ou avoir été prise) sur le territoire de Fougères, en précisant le lieu.

En effet, les photos seront ensuite classées par quartier, et adressées aux Conseils de quartier qui pourront ainsi les utiliser pour une projection.

A l'issue de ce concours-photo, en mai ou juin 2009, les récompenses seront distribuées lors d'une journée de sensibilisation à la biodiversité, sur Fougères bien sûr!

Bulletin Gratuit

Imprimé par nos soins -
Dir. de publication: Gaël Virlouvét
Comité de rédaction: André Robi-
nard, Jean-Pierre Lebedel, Joseph
Beaulieu, Marcel Goudal
*La Passiflore - Maison des Asso-
ciations - 35300 Fougères*
<http://la.passiflore.free.fr>
ISSN: 1957 - 6803
Ne pas jeter sur la voie publique



*Nos pensées les plus amicales
vont à Catherine et Michel,
ainsi qu'à leurs enfants*